

FNB actif de revenu de retraite Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., Dynamic Funds Tower, 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le FNB actif de revenu de retraite Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds est de procurer des rendements totaux qui ont des corrélations faibles par rapport aux principaux indices des marchés boursier et obligataire sous la forme d'un revenu et d'une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes ou à des distributions.

En cherchant à réaliser ses objectifs de placements, le Fonds investit surtout dans des titres d'émetteurs qui versent, ont l'intention de verser ou ont versé des dividendes ou des distributions qui semblent intéressants en fonction des valorisations, ainsi que dans des émetteurs situés au Canada et les États-Unis, bien que le Fonds ait la latitude d'investir ailleurs dans le monde en agissant librement.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (la « période »), le Fonds a produit un rendement total de 3,3 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges.

Au cours de la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats (en CAD) et à 50 % de l'indice S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats (en CAD), a dégagé un rendement de 4,2 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons inclus une comparaison, qui reflète plus précisément les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit et est plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

Le rendement du Fonds a été semblable à celui de l'indice de référence mixte.

Le marché des actions canadien a terminé l'exercice en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant enregistré un rendement de 11,8 %. La Banque du Canada (BdC) a manifesté son intérêt à trois reprises en 2023, comparativement à sept fois en 2022. Cette baisse est attribuable à la réduction de l'inflation, qui est passée de 5,9 % en janvier 2023 à 3,1 % en novembre 2023.

Les investisseurs estiment que nous avons atteint le sommet du cycle des taux d'intérêt et s'attendent probablement à des réductions en 2024. La BdC a réitéré son objectif de ramener l'inflation à son taux cible de 2 % avant de discuter d'une réduction des taux d'intérêt. Bien que l'inflation se situe près de la fourchette cible, le gouverneur de la BdC demeure préoccupé par l'inflation, car « l'inflation demeure assez tenace ». L'un des responsables est le logement. Les loyers constituent désormais la principale préoccupation sur le front de l'inflation. Ils ont récemment augmenté de 8,2 % en octobre dernier, ce qui représente la plus forte hausse des loyers depuis plus de 40 ans.

Sur le plan économique, la croissance du PIB est demeurée stable, les consommateurs continuant de ressentir l'effet de la hausse des coûts – taux d'intérêt et inflation – qui a une incidence sur leurs habitudes de consommation. En dépit d'une croissance économique modeste, les marchés des actions, qui sont considérés comme un indicateur de premier plan, ont réagi positivement à la pause de la banque centrale, enregistrant une remontée de 8,1 % de l'indice composé S&P/TSX au quatrième trimestre en prévision d'une baisse éventuelle des taux en 2024.

Neuf des onze secteurs de la classification industrielle mondiale standard (GICS) ont généré des rendements positifs au cours de l'exercice. Les secteurs les plus performants ont été les technologies de l'information, les soins de santé et la finance. Les secteurs les moins performants sont les services de communication, les matériaux et les services aux collectivités. Au cours de la

période, le dollar canadien est remonté par rapport au yen japonais et au dollar américain, tout en reculant par rapport à la livre sterling.

Le marché des actions américaines a terminé l'exercice en territoire positif, l'indice S&P 500 (en CAD) ayant enregistré un rendement de 23,2 %.

En 2023, la Réserve fédérale américaine (Fed) a assoupli sa politique et n'a relevé les taux d'intérêt que quatre fois cette année, contre sept fois en 2022. Les hausses de taux des dernières années ont eu un effet positif sur l'inflation. L'inflation est passée de 6,4 % au début de l'année à 3,1 % en novembre, ce qui se rapproche du taux cible de 2 % de la Réserve fédérale.

Le facteur le plus important qui nuit à la baisse de l'inflation et à l'atteinte du taux cible de la Fed est le coût d'habitation, qui comprend le logement et les loyers. L'inflation de l'habitation a augmenté de 6,5 % en novembre et représente environ 30 % de l'indice des prix à la consommation (IPC). L'IPC sert à mesurer l'inflation. Si l'on exclut l'habitation, l'inflation n'aurait été que de 1,4 %, bien en deçà de la cible d'inflation de 2 % de la Réserve fédérale. Le président de la Fed, M. Powell, a indiqué que la banque centrale était consciente du risque de maintenir les taux d'intérêt à des niveaux restrictifs trop longtemps. Powell a ajouté : « Vous ne voulez pas attendre d'atteindre [une inflation de] 2 % pour réduire les taux. Il serait trop tard ».

Les marchés boursiers ont enregistré de solides gains au dernier trimestre, car on s'attend à ce que des baisses des taux d'intérêt surviennent en 2024. Ainsi, l'indice S&P 500 (en CAD) a affiché un rendement de 9,8 % au dernier trimestre. Les perspectives de l'économie américaine se sont également améliorées au cours des derniers mois, car les chaînes d'approvisionnement améliorées et l'arrivée de travailleurs sur le marché du travail freinent les hausses de salaires et de prix sans causer de faiblesse économique généralisée.

Sept des 11 secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) affichent des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été ceux des technologies de l'information, des services de communication et de la consommation discrétionnaire. Les secteurs les moins performants ont été les services aux collectivités, l'énergie et les biens de consommation de base. Au cours de la période, le dollar américain s'est renforcé par rapport au yen japonais, tout en s'affaiblissant par rapport au dollar canadien, à l'euro et à la livre sterling.

Le portefeuille investit dans un portefeuille diversifié de sociétés de qualité, génératrices de revenus, au sein d'un large univers, afin de générer un flux de revenus mensuels stables pour les investisseurs à la retraite ou en préretraite. À la fin de la période, les plus grandes allocations du Fonds se trouvaient au Canada et aux États-Unis, tandis que les plus petites allocations détenues en Europe ont été éliminées. La pondération du Canada a été augmentée, tandis que celle des États-Unis a été réduite et que les liquidités ont augmenté. Le Canada et les États-Unis ont tous deux contribué au rendement, mais ce sont les États-Unis qui ont

eu l'effet le plus important. La pondération en titres du Royaume-Uni a été le seul facteur défavorable sur le plan géographique.

La composition de l'actif du Fonds est restée principalement investie en actions, les positions canadiennes ayant augmenté, les positions américaines ayant diminué et les positions étrangères ayant été vendues au cours de la période. La pondération globale des produits alternatifs a été réduite en raison de la diminution des actions privilégiées et des fonds fermés/ETF, bien que l'exposition notable aux LRCN (Limited Recourse Capital Notes)/privilégiés institutionnels ait augmenté. Une position dans le Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique, dont le rendement est avantageux pour le portefeuille, a également été augmentée. L'allocation sectorielle au sein du fonds est diversifiée, les secteurs de l'énergie, de l'immobilier et de la finance représentant les principales pondérations. Dans l'ensemble, la plupart des secteurs ont connu des changements modestes, bien que les secteurs de l'immobilier et des biens de consommation de base aient enregistré une baisse et que les services de communication aient augmenté. Les secteurs des services financiers et des produits industriels sont ceux qui ont le plus contribué au rendement, tandis que les services publics sont ceux qui ont le plus nuï au rendement sur le plan sectoriel. L'exposition aux titres privilégiés LRCN/institutionnels et une position dans le Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique ont eu un impact positif sur le rendement. Les titres qui ont le plus contribué au rendement sont Ares Management Corporation et Russel Metals Inc. Les positions dans NextEra Energy Partners et Clearway Energy ont nuï au rendement.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 29,4 millions de dollars au 31 décembre 2022 à environ 15,0 millions de dollars au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par des rachats nets de 14,1 millions de dollars, par des distributions en trésorerie de 0,9 million de dollars et par des gains sur les placements de 0,6 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenus.

Le Fonds peut verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia

détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Charges d'exploitation

Le Fonds acquitte les frais engagés aux fins de conformité avec le Règlement 81-107, y compris la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant, les frais et les commissions de courtage, les frais liés à l'utilisation d'instruments dérivés, les impôts, la taxe de vente harmonisée (TVH), les retenues d'impôt et les autres taxes et impôts.

Outre les frais d'établissement du Fonds, toutes les charges liées à l'émission de parts du Fonds sont assumées par le Fonds, à moins qu'elles ne soient abandonnées ou remboursées par le gestionnaire. De plus amples renseignements sur les charges d'exploitation du Fonds sont fournis dans le prospectus du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'exploitation du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 1 000 \$ à des courtiers liés.

Comité d'examen indépendant

Conformément au Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement (le « Règlement 81-107 »),

le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Avant le 1^{er} novembre 2021, les membres du CEI recevaient aussi des jetons de présence pour chacune de leurs participations à une réunion du CEI. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Actif net par part du Fonds (\$)¹⁾

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
31 déc. 2023	21,02	1,22	(0,23)	(1,16)	0,82	0,65	(0,60)	(0,45)	–	–	(1,05)	20,64
31 déc. 2022	22,64	1,23	(0,27)	(0,15)	(1,73)	(0,92)	(0,42)	(0,39)	–	(0,19)	(1,00)	21,02
31 déc. 2021*	20,00	0,89	(0,22)	0,39	2,34	3,40	(0,24)	(0,30)	(0,35)	–	(0,89)	22,64

* La date d'établissement du Fonds est le 31 mars 2021.

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour le Fonds pour la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾	Cours de clôture (\$) ⁵⁾
31 déc. 2023	14 966	725 000	0,92	0,96	0,16	66,92	20,64	20,67
31 déc. 2022	29 434	1 400 000	0,92	0,97	0,09	48,72	21,02	21,04
31 déc. 2021	5 660	250 000	0,92*	1,06*	0,20*	59,93	22,64	22,69

* Annualisé

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
- 5) Cours de clôture de la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable de la période.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre [†] (%)
0,75	–	100,0

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés du Fonds sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions

effectuées pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Depuis l'établissement
FNB actif de revenu de retraite Dynamique	%	3,3	6,2
Indice de référence mixte*	%	4,2	6,2

* L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX (en CAD) et à 50 % de l'indice aristocrates de dividendes S&P 500 (en CAD).

Description des indices

Indice aristocrates de dividendes S&P 500 (en CAD) – Cet indice mesure le rendement de sociétés à grande capitalisation de premier ordre de l'indice S&P 500, qui ont suivi une politique de hausse des dividendes pendant au moins 25 années consécutives.

Indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX (en CAD) – Cet indice mesure le rendement des sociétés incluses dans S&P Canada BMI, qui ont suivi une politique d'augmentation constante des dividendes chaque année depuis au moins cinq ans. Les composantes de l'indice sont pondérées en fonction de leur rendement indiqué au dernier jour de négociation en novembre.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Actions	58,4
Obligations et débetures	16,5
Fonds sous-jacents	12,6
Trésorerie et placements à court terme (découvert bancaire)	11,9
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,6

Par pays / région ¹⁾	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Canada	71,1
États-Unis	16,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	11,9

Par secteur ¹⁾²⁾	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Finance	20,7
Immobilier	14,2
Énergie	10,2
Services de communication	6,1
Services aux collectivités	4,1
Matériaux	3,5
Consommation discrétionnaire	3,1
Fonds indiciaires négociés en bourse	2,8
Soins de santé	2,2
Fonds d'actions étrangères	1,6
Industrie	1,0
Technologies de l'information	0,8
Consommation de base	0,7
Trésorerie et placements à court terme (découvert bancaire)	11,9

25 principaux titres en portefeuille	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	11,9
Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique, série O	5,0
Banque Royale du Canada	2,7
La Banque Toronto-Dominion	2,7
Enbridge Inc.	2,6
BCE, Inc.	2,5
Banque Royale du Canada, 4,50 %, 24 nov. 2080	2,2
Sienna Senior Living Inc.	2,2
TELUS Corp.	2,2
Banque de Montréal, perpétuelles, 7,37 %, 26 nov. 2027	2,1
Starwood Property Trust, Inc.	2,1
La Banque Toronto-Dominion, perpétuelles, série 28, 7,23 %, 31 oct. 2027	2,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce, perpétuelles, 7,37 %, 28 sept. 2087	2,0
Banque Nationale du Canada, 7,50 %, 16 nov. 2082	2,0
La Banque Toronto-Dominion, perpétuelles, 5,75 %, 31 oct. 2027	2,0
Atrium Mortgage Investment Corp.	2,0
Banque Royale du Canada, perpétuelles, 4,20 %, 24 févr. 2027	2,0
Fiducie de placement immobilier CT	1,9
Société Financière First National	1,9
FNB actif d'actions privilégiées Dynamique	1,8
Boston Pizza Royalties Income Fund	1,6
Power Corp. du Canada	1,6
Freehold Royalties Ltd.	1,5
Newmont Corp.	1,5
Brookfield Infrastructure Partners LP, parts	1,5

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.

† Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.